



Assurance voyages

Vacances, voyages, excursions: quel que soit le but de votre déplacement, notre Assurance voyages répond parfaitement à toutes vos exigences en matière de sécurité.

Frais d'annulation

Vous êtes victime d'un accident avant votre voyage ou votre chef tombe malade et vous devez le remplacer:
Nous vous remboursons le prix total de l'arrangement ou les prestations non utilisées.

Assistance aux personnes 24 h sur 24

Vous tombez malade pendant vos vacances ou un de vos proches décède et vous devez interrompre votre voyage:

- Mobi24 Call-Service-Center SA prend rapidement les mesures nécessaires;

- les frais de recherche, de sauvetage, de transport jusqu'à l'hôpital ainsi que les frais de prolongation du séjour sont pris en charge;
- une avance de frais, par exemple pour un traitement médical ou l'achat de médicaments vitaux, vous est accordée.

Assistance aux véhicules à moteur 24 h sur 24 et protection juridique en matière de circulation à l'étranger

Pendant vos vacances, vous êtes impliqué-e dans un accident avec votre véhicule ou celui-ci tombe en panne:

- Mobi24 Call-Service-Center SA vous prête assistance en Suisse et dans le reste de l'Europe, 24 heures sur 24;
- un véhicule de remplacement est organisé et les frais sont pris en charge;
- si l'accident occasionne un litige, vous bénéficiez d'une protection juridique de circulation à l'étranger.

Bagages

Vous êtes arrivé-e à destination. Pas vos bagages:

- si vos bagages ne vous ont pas suivi-e ou sont livrés tardivement, les frais occasionnés par l'achat de produits de première nécessité sont pris en charge;
- les bagages volés sont remplacés à la valeur à neuf jusqu'à concurrence de la somme d'assurance convenue.

Protection juridique voyages incluse d'office

Vous bénéficiez d'une aide juridique en cas de litige dans le domaine du droit du contrat de location, de la législation en matière d'aide aux victimes, des contrats d'hébergement, de transport et de voyage.